

Ratios selon la taille de l'unité légale et
selon les secteurs d'activité

Annexe 1

Ratios selon la tranche de taille de l'unité légale en 2012

Par taille

Industries agroalimentaires	Industrie alimentaire					Industrie des boissons					Industrie manufacturière
	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble
Organisation et débouchés de la production											
Taux d'exportation (en %)	18	4	8	14	24	31	21	16	30	35	35
Taux de valeur ajoutée (en %)	20	37	27	18	18	27	21	21	24	31	24
Productivité apparente du travail par tête (en milliers d'euros)	64	54	43	60	79	175	164	88	136	222	80
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	116	61	52	115	168	360	628	411	309	334	156
Partage de la VA											
Part des frais de personnel (en %)	72	69	87	77	69	41	35	62	42	41	78
Taux de marge (en %)	28	31	13	23	31	59	65	38	58	59	22
Ratios de rentabilité											
Rentabilité économique (en %)	10	18	8	8	10	12	9	4	11	14	7
Rentabilité financière (en %)	9	21	7	5	9	12	8	4	9	15	7
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité											
Levier financier (en %)	57	86	77	52	50	48	81	92	71	24	48
Taux de prélèvement financier (en %)	9	4	16	11	9	7	9	16	8	5	13
Délais de paiement											
Délais de paiement des fournisseurs (en jours)	47	51	48	46	48	70	75	81	73	66	61
Délais de paiement des clients (sous réserves) (en jours)	36	21	35	42	35	55	63	71	63	46	61
Ratios d'investissement											
Taux d'investissement (en %)	15	11	12	17	15	14	19	17	13	12	14
Taux d'autofinancement (en %)	149	284	102	87	158	294	271	158	323	294	123
Commerce de gros	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants					Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons					Commerce de gros
	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble	De 0 à 9 salariés en ETP	De 10 à 19 salariés en ETP	De 20 à 249 salariés en ETP	Plus de 250 salariés en ETP	Ensemble
Organisation et débouchés de la production											
Taux de marge commerciale (en %)	14	11	25	16	11	38	24	22	25	99	27
Taux d'exportation (en %)	19	27	26	19	9	15	18	19	20	4	15
Taux de valeur ajoutée (en %)	6	4	2	8	7	16	8	8	9	36	13
Productivité apparente du travail par tête (en milliers d'euros)	101	106	35	113	98	172	114	62	83	476	111
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	245	169	s	243	s	71	80	51	75	68	68
Partage de la VA											
Part des frais de personnel (en %)	55	59	171	46	59	69	52	89	72	75	71
Taux de marge (en %)	45	41	- 71	54	41	31	48	11	28	25	29
Ratios de rentabilité											
Rentabilité économique (en %)	10	12	s	14	s	13	23	5	10	13	13
Rentabilité financière (en %)	6	7	s	6	s	9	12	- 1	11	4	12
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité											
Levier financier (en %)	64	55	s	68	s	53	57	66	59	26	62
Taux de prélèvement financier (en %)	18	22	- 49	12	20	17	11	33	27	6	15
Délais de paiement											
Délais de paiement des fournisseurs (en jours)	25	28	s	24	s	53	50	48	57	49	45
Délais de paiement des clients (sous réserves) (en jours)	35	38	s	34	s	40	45	44	44	31	44
Ratios d'investissement											
Taux d'investissement (en %)	20	18	s	15	s	5	8	12	7	2	7
Taux d'autofinancement (en %)	200	195	s	325	s	281	498	25	399	102	303

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Annexe 2

Ratios selon le secteur d'activité en 2012

	Transf. & conserv. viande & prép. viande	Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	Transf. & conserv. de fruits et légumes	Fab. huile et graisse végétale & animale	Fab. de produits laitiers	Travail des grains ; fab. prod. amylacés	Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	Fab. autres produits alimentaires	Fab. d'aliments pour animaux	Fab. de boissons	Com. gros prod. agric. brut & anim. viv.	Com. gros prod. alim. & boissons
Organisation et débouchés de la production												
Taux d'exportation (en %)	11	11	18	41	21	45	7	20	15	31	19	15
Taux de valeur ajoutée (en %)	16	17	20	6	16	18	37	24	13	27	6	16
Productivité apparente du travail par tête (en milliers d'euros)	50	55	69	129	85	100	48	90	98	175	101	172
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	81	83	184	302	171	412	61	165	204	360	245	71,1
Partage de la VA												
Part des frais de personnel (en %)	88	81	73	59	62	68	78	62	64	41	55	69
Taux de marge (en %)	12	19	27	41	38	32	22	38	36	59	45	31
Ratios de rentabilité												
Rentabilité économique (en %)	5	8	7	8	14	6	12	13	11	12	10	13
Rentabilité financière(en %)	1	6	3	7	5	6	18	12	10	12	6	9
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité												
Lever financier(en %)	64	38	75	24	61	56	94	44	32	48	64	53
Taux de prélèvement financier (en %)	13	9	14	11	7	15	6	9	9	7	18	17
Délais de paiement												
Délais de paiement des fournisseurs (en jours)	37	56	61	34	49	47	54	60	41	70	25	53
Délais de paiement des clients (sous réserves) (en jours)	32	38	46	19	39	54	27	42	39	55	35	40
Ratios d'investissement												
Taux d'investissement (en %)	13	21	18	39	15	18	13	14	16	14	20	5
Taux d'autofinancement (en %)	61	55	106	74	189	183	152	204	202	294	200	281

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Définitions

Activité principale exercée (APE)

Elle est déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise (unité légale). Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Secteur d'activité

Regroupe des entreprises de fabrication, de commerce qui ont la même activité principale au sens de la Nomenclature d'activités française (Naf). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Entreprise

Depuis le décret n° 2008-1354 pris en application de la loi de modernisation de l'économie, la définition de l'entreprise a évolué.

L'entreprise est désormais définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». La mise en œuvre de cette définition pour les analyses statistiques nécessite un important travail de retraitement en France et dans les autres pays européens et notamment un « profilage » des groupes. *Cette opération n'étant pas encore achevée en France, la définition de l'entreprise appliquée ici reste celle d'unité légale c'est-à-dire l'unité (entité juridique) correspondant à chaque numéro SIREN.*

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Sources

Les statistiques sur les entreprises agroalimentaires présentées dans ce document sont élaborées à partir de plusieurs sources :

1. Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (Esane)

Le dispositif ESANE, mis en production par l'Insee à partir de l'année de constat 2008, permet de produire des statistiques structurées sur les entreprises et leurs performances économiques.

Il est établi à partir d'une exploitation de deux sources administratives complétée par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA). Des « agrégats composites » sont calculés à l'aide d'une procédure d'estimation statistique qui « compose » une synthèse des données fiscales et des données d'enquête :

- les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéficiaires BIC (bénéficiaires industriels et commerciaux), BNC (bénéficiaires non commerciaux), BA (bénéficiaires agricoles) permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise.
- les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) fournissent des données sur les effectifs et leurs rémunérations.
- l'enquête ESA permet d'obtenir les informations dites « sectorielles », non disponibles dans les fichiers administratifs. L'ESA, qui enquête les entreprises agroalimentaires, est quasi exhaustive pour les unités de 20 salariés et plus.

Compte tenu des délais nécessaires à l'exploitation simultanée et la mise en cohérence des données administratives et des données

d'enquête, les résultats définitifs relatifs à l'année n (ici 2012) sont disponibles actuellement au milieu de l'année n+2 (ici 2014).

2. Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)

Ce système d'information, géré par l'Insee, permet des analyses territoriales sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand, ces statistiques étant localisées au lieu de travail, jusqu'à l'échelon communal.

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation des DADS, des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf, des données MSA pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture, du système d'information sur les agents de l'État.

Les données issues de CLAP sont des données sur les établissements. Le champ de l'agroalimentaire est identifié à partir de l'activité principale de l'établissement alors que les statistiques issues d'Esane s'appuient sur le code d'activité de l'entreprise. Pour cette raison, les statistiques sur le nombre de salariés des entreprises agroalimentaires ne sont pas strictement identiques lorsqu'elles sont calculées à partir d'Esane ou à partir de CLAP.

Les fichiers CLAP relatifs à l'année n (ici 2012) sont disponibles actuellement au milieu de l'année n+2 (ici 2014).

3. Estimations d'emploi localisées (ESTEL)

Les estimations annuelles d'emploi permettent le suivi des évolutions d'emploi par statut et secteur d'activité. Elles sont produites,

par l'Insee à partir du dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisées) depuis septembre 2009.

Le dispositif est alimenté par deux sources principales, les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dites « grand format » car elles incluent les effectifs de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs, auxquelles on ajoute les effectifs des non-salariés. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière

semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. À partir de l'année 2009, l'emploi non salarié au 31 décembre comprend les auto-entrepreneurs monoactifs (n'ayant, en fin d'année, qu'une activité d'auto-entrepreneur) dont le chiffre d'affaires est positif durant l'année ou les quatre trimestres suivant leur inscription, et les auto-entrepreneurs multiactifs (ayant, en fin d'année, à la fois une activité salariée et une activité non salariée) pour lesquels le revenu d'activité d'auto-entrepreneur est plus élevé que les revenus de l'ensemble des activités salariées de l'année.

Les données au 31/12/2011 sont définitives.
Les données au 31/12/2012 sont provisoires.

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 -
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Christophe Lesieur (SSP)
Composition : SSP Beauvais
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2015